

**PROCES-VERBAL - REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2021**

Séance du 27 mars 2021 à 14 heures, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 18 mars 2021.

PRESENTS : Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - RUSSELLO - IDIZ - CHEBLI (à partir du point n° 5) - FRANGIAMORE - PIESTA - KERMAOUI
MM. KLEINHENTZ - USAI - BERBAZE - SATILMIS - OURIAGHLI - KLASSEN - LA LEGGIA - RAHAOUI - BAHFIR

PROCURATIONS : Mlle FOGELGESANG – MM. BOUMEKIK – N'DIAYE - EGLOFF – ESTRADA qui ont donné procuration respectivement à Mme KERMAOUI - MM. KLASSEN – KLEINHENTZ – BAHFIR – Mme PIESTA.

ABSENTS EXCUSES : Mmes ANANICZ - YILDIRIM – KHOUMRI - M. ELHADI

ABSENTS : Mlle DEHAR - M. PODBOROCZYNSKI

ORDRE DU JOUR

- 01 - **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 14 MARS 2021**
- 02 - **MISSION CONSEIL ET ASSISTANCE – RENOUELEMENT CONTRATS ASSURANCES**
- 03 - **PROPOSITION RENOUELEMENT CONVENTION FINANCIERE RELATIVE A LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA PREVENTION SPECIALISEE A FAREBERSVILLER**
- 04 - **INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL – UTILISATION DELEGATION M. LE MAIRE**
- 05 - **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**
- 06 - **ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS COMMUNAUX**

M. KLEINHENTZ communique la liste des procurations et des excusés.

M. KLEINHENTZ informe que les caméras ont été mises en place et sont opérationnelles.

- 01 - **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 14 MARS 2021**

Avant de passer à l'ordre du jour de la séance, l'assemblée se prononce sur l'approbation du procès-verbal de la réunion du 14 mars dernier qui fait l'objet de **7 voix contre dont 3 par procuration**.

M. KLEINHENTZ « J'avais aussi pris, rappelez-vous, en liaison avec la majorité, un règlement du conseil municipal actuel qui a été élaboré en concertation avec l'opposition. On a accédé à vos demandes d'autant plus que l'article 26 intégrait les débats sous forme synthétique. Il n'y a pas eu de remarque de formulée par le contrôle de légalité, ce qui prouve bien que nous sommes dans les règles à ce niveau-là, d'autant plus que ce règlement est un peu spécifique à de nombreuses communes puisqu'il reprend l'essentiel du débat dans un ensemble cohérent et homogène. »

02 - MISSION CONSEIL ET ASSISTANCE – RENOUELEMENT CONTRATS ASSURANCES

Mme ADAMY informe que le marché d'assurances d'une durée totale de 4 années arrive à échéance le 31/12/2021. Il conviendra donc prochainement de relancer une consultation.

Mme ADAMY rappelle que la mise en concurrence des contrats d'assurance demeure une obligation et nécessite une bonne maîtrise des risques. Dans ce cadre, la ville peut se faire assister d'un cabinet d'audit de conseil en assurances (conseil et assistance en vue de passation des marchés d'assurances) et ainsi bénéficier d'une couverture optimale, parfaitement adaptée aux besoins de la ville et conforme à la réglementation en vigueur.

Lors de la précédente consultation, la ville s'était fait assister du cabinet ARIMA Consultants associés. La prestation réalisée par cette dernière a permis de relancer les marchés d'assurances rapidement et de façon qualitative avec également une excellente écoute, un bon relationnel, une disponibilité, et de la réactivité.

Le cabinet ARIMA Consultants associés à Strasbourg nous propose leur prestation se décomposant en 3 phases :

Phase 1 : - analyse des besoins de la collectivité

Phase 2 : - élaboration du dossier de consultation et de la publicité

Phase 3 : - examen des offres avec rapport d'analyse
- assistance dans le choix des offres et mise en place des marchés
- vérification de l'adéquation des contrats

*Le coût total de la prestation s'élève à **2 000 € HT soit 2 400 € TTC***

*Le conseil municipal, après exposé et délibération, **à l'unanimité**, autorise M. le Maire à confier cette mission de conseil et d'assistance au cabinet ARIMA Consultants associés, et à signer tout document relatif à ce marché.*

03 - PROPOSITION RENOUELEMENT CONVENTION FINANCIERE RELATIVE A LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA PREVENTION SPECIALISEE A FAREBERSVILLER

M. le Maire propose au conseil municipal de le mandater pour la signature de la convention précitée avec Moissons Nouvelles.

Cette convention tripartite porte sur l'intervention d'éducateurs spécialisés de l'association Moissons Nouvelles sur le territoire communale. Par la signature de cette convention, la ville s'engage à participer au financement des frais de fonctionnement des locaux utilisés par l'association ainsi que les frais liés à l'action des éducateurs.

La participation financière de la ville pour l'exercice en cours s'élève à 22 487 €.

*Après exposé et délibération, **à l'unanimité**, le conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour la signature de la convention tripartite précitée et approuve le mandatement de la participation financière de la ville qui s'élève à 22 487 € pour l'exercice en cours.*

04 - INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL – UTILISATION DELEGATION M. LE MAIRE

En vertu de la délégation qu'il a reçue du conseil municipal, M. le Maire rend compte de l'utilisation qu'il en a faite, à savoir :

Date	Libellé	Bénéficiaire	Montant
17/02/2021	Cotisation 2021	Union des Maires du canton de FREYMING-MERLEBACH	280,- €
24/02/2021	Cotisation 2021	Association des propriétaires de FREYMING-MERLEBACH & Environs	40,- €
02/03/2021	Adhésion 2021	Conseil National des Villes et Villages Fleuris	225,- €
08/03/2021	Cotisation 2021	Fédération Départementale des Maires et des Présidents d'EPCI de la Moselle	100,- €

L'assemblée prend acte.

Arrivée de Mme CHEBLI à 14h11.

05 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

M. KLEINHENTZ « Peut-être qu'en cours de séance je vous présenterai la personne que nous avons retenue. Nous avons souhaité qu'elle soit à la fois conseillère pour toutes les affaires de la ville, chef d'orchestre, intermédiaire entre le corps électoral et les élus que nous sommes, qu'elle sache concevoir le budget, qu'elle anime et veille au travail du personnel, qu'elle suive les évolutions de tous nos projets, et surtout qu'elle soit à la fois diplomate, organisatrice et technicienne. Alors tout à l'heure, au cours du débat, la personne viendra et fera peut-être taire certaines rumeurs. Voilà. Alors Marie vas-y, je te laisse le dur travail qui t'attend. »

Mme ADAMY expose que la loi du 6 février 1992 a étendu aux communes de 3 500 habitants et plus l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci par l'assemblée.

Après avoir évoqué le cadre juridique du débat d'orientation budgétaire, Mme ADAMY projette sur écran le rapport qui a été transmis à chaque membre du conseil municipal.

Mme ADAMY procède à une lecture détaillée et explicative et répond aux différentes questions qui lui sont posées.

M. KLEINHENTZ « Marie si tu permets, on va faire une légère interruption, je vous ai parlé en début de séance de la venue du DGS. Il est au fond de la salle. M. André WILMOUTH, est-ce que vous pourriez venir ? Donc c'est le DGS de la ville de Saint-Avold qui nous fait l'honneur de devenir le prochain DGS. Nous aurons plus longuement à le connaître par la suite. Il a ses lettres de référence, il aurait pu aller en Alsace, il aurait pu aller un peu partout, il a préféré venir chez nous à proximité. Il a l'expérience requise comme je le disais tout à l'heure pour mener à bien tout ce qui a trait à la gestion et au fonctionnement de la ville de FAREBERSVILLER en liaison avec les élus. M. André WILMOUTH avez-vous quelque chose à rajouter ? »

M. WILMOUTH « Très heureux d'être là. Je suis prêt à faire mon travail, à appliquer la politique des élus et la politique votée au conseil municipal notamment et tous les conseils municipaux qui suivront tout au long du mandat. Je suis très heureux d'être là, vraiment. J'ai hâte de vous voir, de travailler avec vous, collaborer avec vous d'un commun accord pour

qu'on puisse continuer à rendre cette ville attractive, et à faire du mieux possible pour tous les habitants de la commune, dans l'intérêt général de tous les habitants. »

M. KLEINHENTZ « Donc il nous rejoindra mi-avril à peu près »

M. BAHFIR « Si je peux me permettre. M. WILMOUTH, permettez-moi au nom du groupe « Agir ensemble pour notre avenir », groupe d'opposition, de vous souhaiter la bienvenue à FAREBERSVILLER. On voit que l'oiseau dans la cage vous l'avez trouvé, l'oiseau rare. On sent que ça fait plaisir. Donc soyez le bienvenu. »

M. KLEINHENTZ « Donc vous voyez que les fausses rumeurs de Mme Soleil n'ont pas abouti non plus. »

M. BAHFIR « Et vous continuez à les alimenter les fausses rumeurs. Des fois les fausses rumeurs font qu'elles nous permettent d'évoluer et de construire les choses intelligemment. »

M. KLEINHENTZ « Oui, on en a besoin »

M. BAHFIR « Oui, on en a très besoin, donc je me suis permis de lui souhaiter la bienvenue. Donc vous êtes déjà dans un autre débat, alors qu'à l'instant il parlait d'un rassemblement, on parlait d'intérêt général. Encore aujourd'hui on s'aperçoit que c'est très difficile. En tout cas on lui souhaite la bienvenue, bonne chance dans cette nouvelle aventure, très simplement »

M. KLEINHENTZ « Ce que vous oubliez de dire, c'est que vos questions précédentes concernant l'arrivée de la personnalité ne reflétaient pas votre point de vue actuel, mais bon... »

M. BAHFIR « Je pense que... Heureusement qu'on était là et qu'on était vigilant. Je le pense très sincèrement. Mais en tout cas c'est très bien, tant mieux, comme quoi le débat permet de faire avancer les choses, M. le Maire »

M. KLEINHENTZ « Oui, oui très bien, allez, on coupe court. Marie... »

Mme ADAMY « Je tiens quand même à préciser effectivement que par rapport aux charges les entreprises ont pu bénéficier d'aides par exemple pour le chômage partiel ou les personnes qui ont dû rester à la maison, nous les collectivités nous n'avons perçu aucune aide de l'Etat. Alors je ne sais pas si vous avez des questions sur le tableau ? »

M. BAHFIR « Juste par rapport aux aides, effectivement on a aucune aide, mais c'est général à toute ville de France »

Mme ADAMY « Oui pour l'ensemble des collectivités »

M. BAHFIR « Merci »

M. LA LEGGIA « Oui, je voulais intervenir par rapport... Vous avez parlé des aménagements au cimetière, quel aménagement vous allez effectuer ? Parce que là j'ai été sur le terrain et j'ai remarqué quand même qu'il y avait beaucoup de problèmes au niveau de la sécurité dans le cimetière. J'ai pris quelques clichés, je vous les montrerai tout à l'heure. »

Mme ADAMY « Alors justement, au budget primitif nous allons vous proposer, nous avons pris en compte le réaménagement de l'ensemble du cimetière. Je ne sais pas si ça répond à votre question, mais nous avons l'intention de faire les travaux. Voilà »

M. LA LEGGIA « Oui, parce que comme je vous ai dit, j'ai été faire un tour et j'ai vu qu'il y avait quand même... Est-ce que ces aménagements vont faire partie je ne sais pas, alors j'ai quand même pris, comme je vous ai dit, quelques photos pour vous montrer qu'il y avait quand même un problème qu'il faudrait régler assez rapidement. Je veux parler par exemple des chemins. J'avais discuté avec les entrepreneurs, des marbriers qui me disaient que la situation du cimetière de FAREBERSVILLER commence à poser quelques soucis, voir quelques problèmes parce que les chemins sont trop étroits. Pour l'instant ça va encore un petit peu parce que le cimetière a encore énormément de places, mais dans l'avenir il faudra quand même prévoir l'agrandissement de ces chemins. Ils me disaient que ça va être de plus en plus compliqué alors j'en avais parlé déjà à M. le Maire il y a quelques années et... »

M. KLEINHENTZ « David permets-moi de te couper la parole parce que tu vas de nouveau faire un monologue de 30 minutes. Tout vient à point pour qui sait attendre. Quelqu'un qui a visité le cimetière du village peut se rendre compte de la qualité qu'on a mis là-bas. On va transposer la même chose au cimetière de la cité. Je pense que le problème est résolu on n'a

pas besoin de photos, on le sait. Mais moi je n'ai pas de baguette magique non plus pour transformer la citrouille en carrosse. Tout vient à point pour qui sait attendre. Voilà. Merci »

M. LA LEGGIA « *Merci M. le Maire. Vous avez raison de me couper la parole, vous me la coupez souvent la parole je crois, la parole...* »

M. KLEINHENTZ « *Oh là, c'est la première fois, mais parce que la dernière fois que vous êtes intervenu, alors que ce n'était même pas à l'ordre du jour, je vous ai laissé libre cours, ça a duré 20 minutes. Les pauvres secrétaires ont pu s'arracher les cheveux de devoir remettre au mot par mot vos propos que vous avez lu pendant tout ce temps. Alors on va quand même continuer parce que là vous interférez sur un débat d'orientation budgétaire. Merci »*

M. LA LEGGIA « *D'accord, je voulais juste parler M. le Maire de sécurité...* »

Mme ADAMY « *Je peux même vous donner le montant que nous avons mis au budget primitif. Nous avons une enveloppe de 480 000 € pour le réaménagement, voilà. »*

A propos du projet du budget lotissement, et plus précisément du « Rabelais 2 », Mme ADAMY rappelle que cette tranche comporte 14 parcelles à bâtir, et concernant le mode d'attribution et le montant à allouer pour l'are, Mme ADAMY propose de faire une commission de travail au cours de laquelle il pourra être échangé sur ce sujet.

M. BAHFIR « *Merci pour cette information. Puisqu'on tenait juste à rappeler que lors de la dernière réunion de la commission des finances, parce que c'est un vrai sujet l'attribution des parcelles, notre position c'était de savoir, je vais essayer d'être court parce que maintenant on est dans le chiffrage, je vais essayer d'être court, je vais essayer de ne pas dépasser mon temps, puisque la démocratie locale elle a un temps. On a demandé, enfin notre position, par rapport à l'attribution des parcelles on avait demandé d'essayer de réfléchir de la manière dont on pouvait la mettre en place. M. le Maire a évoqué la question de donner aux 14 premières personnes inscrites sur la liste puisqu'aujourd'hui il y a soixante candidats, alors que notre position aujourd'hui formelle ou officielle c'était de faire un tirage au sort pour que ce soit le plus équitable possible. Et pour pouvoir permettre dans une justesse, de permettre l'accès à la propriété au plus grand nombre en tout cas. Ce qui nous intéressait c'était de connaître le prix de l'are. Parce que je pense qu'on y est presque en avril, donc vous projetez une réponse pour le mois de septembre c'est ce que vous disiez lors de la commission si je ne me trompe. Donc si on pouvait vraiment travailler activement à ce sujet, je crois que ce serait une bonne chose quoi. »*

Mme ADAMY « *Justement, c'est pour ça qu'on voudrait faire une commission pour justement avoir toutes les données et pouvoir en débattre et travailler entre nous...* »

M. BAHFIR « *On va y participer activement »*

M. KLEINHENTZ « *Je vais quand même apporter une autre explication pour avoir contacté certaines personnes qui, parmi les premières depuis 3 ans, nous asticotent systématiquement pour dire « voilà, moi je suis parmi les premières à vouloir y habiter, je trouverai anormal que ce soit celles qui arrivent en dernière minute, les ouvriers de la onzième heure qui seraient pris par rapport à ceux qui attendent. » C'était ce que je vous avais dit, mais peut-être que le prix que nous allons définir lorsque le marché sera finalisé, ou du moins lorsqu'on saura combien ça coûtera à peu près, il y aura peut-être des prix rédhitoires qui feront que les premiers concernés ne pourront plus y souscrire par rapport à leur demande d'emprunt, donc forcément on peut aller de l'avant. Mais rien n'empêche la commission de se réunir pour trouver le juste milieu dans la mesure où il faut aussi respecter le fait que des gens attendent depuis 3 ans désespérément, ils comprendraient mal qu'on puisse comme ça être remplacés par d'autres qui arrivent à la dernière minute. »*

M. BAHFIR « *Merci de la précision, mais c'est absolument pas ce que je disais. Vous êtes victime du succès, donc tant mieux c'est une très bonne chose. On va rendre cette ville attractive tant mieux. Je ne néglige en aucun cas la démarche de chacun par rapport à ça. Aujourd'hui simplement il y a soixante candidats, c'est ce que vous me disiez, donc j'essaie de trouver une solution la plus juste possible. Je ne divise pas, j'essaie de voir comment on peut essayer de répondre de la meilleure des façons dans une intégrité parfaite à la demande de chacun. Merci »*

Mme ADAMY « Pour les projets 2021 nous avons l'aménagement et la sécurisation de la place du marché, budgétairement nous avons mis 2 millions d'euros. Les études pour les projets « Petites villes de demain » nous avons budgété 100 000 €. L'aménagement du cimetière de la cité pour 480 000 € »

M. KLEINHENTZ « Le village c'était 160 KF, donc 3 fois plus... »

M. BAHFIR « On ne peut pas raisonner en matière de village et de cité, on est sur un territoire, on est sur une ville, donc si le cimetière de la cité nécessite 400 000 € et si celui du village nécessite 800 000 €, ça fait partie de FAREBERSVILLER dans les 2 cas de figure. »

M. KLEINHENTZ « C'était pour vous donner la qualité qui a été retenue au village, elle sera 3 fois plus conséquente au cimetière de la cité puisqu'il est à peu près 3 fois plus grand. Donc on devrait avoir le même rendu au niveau de la qualité et ainsi de suite. »

Mme ADAMY « On a également prévu le remplacement des ampoules des éclairages publics par des leds pour 300 000 €. Concernant la police municipale : l'aménagement des locaux, l'achat d'un véhicule et du mobilier pour 260 000 €, le réaménagement de l'accueil de la mairie pour 45 000 €. Nous avons des travaux divers, notamment la clôture à l'école Arc-en-Ciel, l'arrosage automatique pour les espaces fleuris, le remplacement des portes balcons des logements du groupe scolaire 1, la fin des travaux de l'avenue Saint-Jean, du terrain football, la réhabilitation de la morgue et le remplacement des caméras et enregistreurs.

Nous avons voulu vous mettre les projets que nous souhaitons réaliser dans le cadre des « Petites villes de demain », notamment une ludothèque-médiathèque, la réhabilitation du petit gymnase mais également du COSEC, la création d'une forêt au niveau de l'ancienne décharge pour une superficie d'environ 5 hectares, l'acquisition de l'étang du Bruskir pour en faire un lieu de détente, de promenade. On a également un projet de jardins partagés qui permettrait de mettre en place des chantiers d'insertion et des ateliers d'économie familiale en partenariat avec THEDING. Également à l'étude un parc photovoltaïque sur les bâtiments publics, un pôle de santé, des commerces de proximité. On voudrait également mettre en place l'idée de créer quelque chose avec les commerçants locaux, on pensait à un click and collect, on voudrait faire une commission de travail là-dessus pour essayer de voir quels sont les besoins des commerçants. Un éco-quartier en partenariat avec CDC Habitat, on pensait à des papys-lofts ou un accès libre à la propriété. On a également le projet de mettre des aires de jeux, les travaux de sécurisation de la Grand'rue et le réaménagement de la salle de spectacle. »

M. BAHFIR « Concernant l'ensemble de projets futurs, on a la certitude que tout ce que vous avez énuméré là ils sont éligibles au dispositif « Petites villes de demain ? »

Mme ADAMY « Oui, ce sont les principaux projets que nous avons mis en avant dans notre dossier de candidature, et donc ils répondent aux critères pour les « Petites villes de demain. »

M. BAHFIR « Je voudrais justement en profiter pour saluer ce dispositif qui arrive à FAREBERSVILLER, c'est une très bonne nouvelle et je voudrais à cette occasion, puisque j'ai participé au dernier conseil communautaire, remercier M. LANG, Président de la Communauté de Communes, M. MULLER, Maire de Hombourg-Haut et le Maire de Farébersviller qui ont pu s'unir, et cette union a pu nous permettre à nous de bénéficier de... de s'inscrire dans ce dispositif. Il serait peut-être bien que l'ensemble de nos collègues le sache et que la population idem. Parce que c'est un vrai changement demain qui se projette, donc je voudrais vraiment saluer l'initiative de M. le Président Pierre LANG et de M. MULLER »

Mme ADAMY « Effectivement dans le cadre des « Petites villes de demain » l'Etat souhaitait que ce soit des conventions qui sont signées par les Communautés de communes ou communautés d'agglomération, ce qui me paraît tout à fait cohérent puisque nous travaillons et nous voulons.. que nous mettons en place le meilleur pour notre territoire et donc le territoire ne s'arrête pas à FAREBERSVILLER, et c'est vraiment une vue d'ensemble au niveau de la Communauté d'agglomération effectivement. Par contre ce que nous souhaitons aussi... donc c'est une convention qui est signée pour un chef de projet commun mais chaque ville reste maître d'œuvre sur son territoire bien sûr »

M. BAHFIR « Puisque tu as évoqué un certain nombre d'idées, d'attractivité. Il y a moins d'un an de ça on évoquait justement l'aménagement de la place de Lorraine, on soulevait le manque

d'ambition à nos yeux par rapport à l'aménagement, et aujourd'hui on nous parle de click and collect. Tu vois, on parlait de commissions pour rendre cette ville plus attractive et surtout qu'elle puisse répondre aux services de la population, donc ça prouve que même vous en moins d'un an avec l'union, les choses évoluent, positivement pour l'intérêt général. »

M. KLEINHENTZ *« Je voudrais quand même apporter quelques éclaircissements, ça n'a pas été facile d'intégrer Farébersviller au départ dans les « PPD ». Je suis intervenu lors de l'arrivée du Préfet au Burghoff pour plaider la cause de la ville et je n'ai eu de cesse avec Madame le Sous-Préfet à ce qu'on puisse effectivement avoir un trio avec HOMBURG-HAUT, FREYMING et FAR parce qu'on a peu près les spécificités qui sont toutes les mêmes au niveau de l'après-mines et ainsi de suite. Et je me félicite d'ailleurs d'avoir été intégré. C'est un mariage de raison, chacun après travaillera en autonomie. Il faut savoir que les 3 millions à peu près que chaque année nous on peut injecter dans le circuit feront effet de levier parce qu'au niveau de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, au niveau des banques et ainsi de suite, il y a sans doute des aides possibles. Effectivement on a demandé à ce qu'au niveau du commerce local en liaison avec les commerçants, au travers d'une formation mutuelle ville et partenaires de commerces sédentaires, d'avoir une espèce de plateforme digitale où ils peuvent en dehors de leurs pratiques commerciales faire aussi appel à ce qu'on appelle le click and collect comme le disait Marie. Alors il faut savoir que le problème des finances communales conditionne aussi celui des libertés communales. Vous savez, nous on est une ville qui n'a de nom que par le nombre de ses habitants mais on n'a pas le standing d'une ville à même échelle parce qu'elles sont plus riches. Il faut savoir que les Houillères à l'époque ont tout fait pour créer autour des cités dortoirs des déserts pour éviter qu'il y ait des entreprises concurrentes qui s'installent et qui accaparent la main d'œuvre. C'est pour ça que FORD est parti à SARRELOUIS et que bizarrement parmi les villes les plus pauvres se trouvaient BEHREN, FAREBERSVILLER, GENNEVILLIERS et ainsi de suite, ce qui prouve aussi que l'Etat a quand même été grand frère dans ses démarches pour nous doter d'aides spécifiques. Tant mieux, mais nous ne pouvons pas non plus emprunter sinon on serait dépendant des bailleurs ou des banquiers. Le patrimoine vieillit, il a plus de 50 ans d'existence, il faut le restaurer, faut imaginer le vivre-ensemble qui passe nécessairement par de nouvelles réalisations appropriées par rapport aux besoins exprimés de toute la population. On parlait de médiathèque, l'idée c'était peut-être d'accoler à côté du Saint-Exupéry une telle structure pourquoi pas ! Mais tout ça sera fait en liaison avec les commissions qui travailleront dessus. Toujours est-il que moi je me félicite d'avoir pu tempérer ces dépenses de fonctionnement puisque c'est elles qui vont alimenter les recettes d'investissement, et encore une fois la capacité d'autofinancement est importante et la dette est très minime par rapport à d'autres collectivités. Donc moi je vois avec vous l'avenir serein, il faudra qu'on se batte ensemble pour imaginer de nouvelles structures pour faire en sorte que la ville de FAREBERSVILLER soit une ville qui réussisse à la campagne. C'est d'ailleurs un peu le leitmotiv qui nous a conduits depuis le désengagement des Houillères pour réussir une nouvelle mutation. D'ailleurs on a des projets économiques aussi importants derrière. Voilà à peu près le mot de la conclusion »*

M. BAHFIR *« M. le Maire je disais ça simplement dans la mesure où aujourd'hui on est à un véritable tournant. Vous l'avez évoqué aujourd'hui, votre discours de politique générale il est complètement différent de ce que j'ai pu entendre ces 10 dernières années donc tant mieux. C'est une bonne évolution. On parlait de l'Etat aujourd'hui, on fera part de nos observations financières lors du vote du budget, 60% de dotations ce n'est pas rien, la preuve que l'Etat est aussi à nos côtés. Vous faites part de l'historique, effectivement on est tous pour la plupart des enfants de mineurs, il y avait une logique économique qui était présente sur la ville et sur la région. Aujourd'hui il y a un enjeu de territoire et je pense que dans l'union telle que vous l'avez évoquée, la présence et l'appui politique d'un président de la Communauté de communes qui est M. Pierre LANG et du Maire de HOMBURG-HAUT et de la vôtre, je pense que c'est bénéfique pour notre avenir. Donc les enjeux sont très importants, à nous aujourd'hui de saisir la balle et de ne pas répéter les mêmes erreurs qui ont pu être faites par le passé. Et dans ce sens-là on soutiendra la démarche. L'Etat investit aujourd'hui 3 milliards d'euros pour 100 communes, donc on est ravi d'appartenir à ce dispositif. On sait très bien que vous avez essayé de vous battre pour l'ANRU, la Politique de la ville, ce que nous n'avons pas obtenu, certes on*

l'a eu par le passé. Aujourd'hui on va accompagner cette démarche parce qu'elle s'inscrit dans le futur de notre ville tout simplement. L'histoire est présente, c'est un héritage, il faut regarder l'avenir et aujourd'hui l'avenir va s'inscrire dans ce dispositif « Petites villes de demain », voilà ce que nous on voulait vous dire. »

***M. KLEINHENTZ** Je récusé quand même un peu vos propos de dire que pendant 10 ans on n'a rien fait. Quand quelqu'un vient de l'extérieur visiter la cité il est admiratif par rapport à tout ce qui a été fait. »*

***M. BAHFIR** « Je n'ai absolument pas... »*

***M. KLEINHENTZ** « Mais vous me coupez la parole... moi je vous ai laissé parler... »*

***M. BAHFIR** « Mais non, je vous coupe la parole parce que j'essaie de construire à vos côtés et vous êtes obtus dans la mesure... Je ne me suis pas permis de juger les 10 dernières années, je parle du futur ? je dis qu'aujourd'hui nos politiques dont le Président de la Communauté des communes et le Maire de HOMBORG-HAUT et vous-même, on a pu grâce à votre intervention et au soutien de cette unité profiter de ce dispositif qui est un tournant pour demain, tout simplement. On aura largement le temps de débattre sur d'autres points mais en tout cas ce sujet-là il était quand même important que nos concitoyens prennent conscience qu'il y a une logique de territoire et qu'aujourd'hui on doit défendre notre logique de territoire sans perdre notre souveraineté local bien entendu. »*

A l'issue le conseil municipal prend acte de la présentation qui lui a été faite.

06 - ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS COMMUNAUX

Le conseil municipal, après exposé de M. le Maire et délibération, et compte-tenu des différentes délibérations prises depuis le 12 novembre 2020, à l'unanimité, décide d'actualiser comme suit le tableau des effectifs des emplois communaux.

EMPLOIS PERMANENTS	DENOMINATION	NOMBRE DE POSTES
<i>Filière administrative Temps complet</i>	<i>Emploi fonctionnel de DGS Attaché principal Attaché Rédacteur principal 1^{ère} classe Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe Adjoint administratif</i>	<i>+ 01 + 01 01 03 07 + 1 03 - 1 05</i>
<i>Filière administrative temps non complet</i>	<i>Adjoint administratif temps non complet</i>	<i>02</i>
<i>Filière technique temps non complet</i>	<i>Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe (81%)</i>	<i>01</i>
<i>Filière technique temps complet</i>	<i>Technicien principal 2^{ème} classe Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise Adjoint technique principal de 1^{ère} classe Adjoint technique principal de 2^{ème} classe Adjoint technique</i>	<i>02 02 01 08 07+ 1 08 - 3</i>
<i>Filière</i>	<i>Infirmière</i>	<i>01</i>

Médico-sociale	<i>Educatrice de jeunes enfants</i>	<i>01</i>
	<i>Assistant socio-éducatif</i>	<i>01</i>
	<i>Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles (81%)</i>	<i>04</i>
	<i>Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles (91%)</i>	<i>01</i>
	<i>Agent spécialisé principal de 2^{ème} classe (temps non complet 81%)</i>	<i>04</i>
	<i>ASEM principal 2^{ème} classe TNC (91%)</i>	<i>01</i>
Filière Police Municipale	<i>Gardien brigadier</i>	<i>02</i>
Filière sportive	<i>Opérateur principal de 1^{ère} classe des activités physiques et sportives</i>	<i>01</i>
Filière animation	<i>Adjoint d'animation 1^{ère} classe TNC</i>	<i>01</i>
	<i>Adjoint d'animation 81%</i>	<i>01</i>
Emplois aidés à temps complet	CEC/PEC	<i>04</i>
Apprenti	Apprenti service écoles	01
Activités périscolaires	<i>Adjoints d'animation TNC</i>	<i>03</i>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h 12.